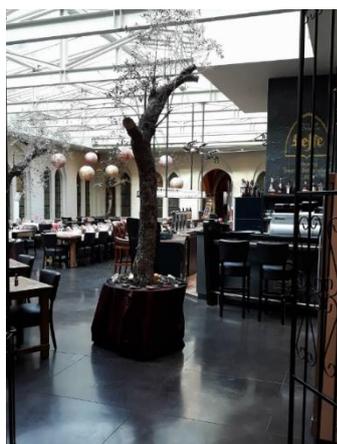




D'une Abbaye à l'autre.....

week-end du 30 juin et 1 juillet 2018

Le fil conducteur de cette randonnée sera des Abbayes et des Couvents tout au long de son itinéraire de deux jours. Par contre, la motivation sera d'être entre copains tout au long de la Vallée de la Molignée et la plongée vers Chimay en passant par le musée de la base aérienne de Florennes. Laissez-moi vous la décrire sans surprise mais pour vous mettre l'eau ou la bière à la bouche....



Le rendez-vous est fixé le samedi 30 juin 2018 à 13h à l'Hôtel "La Merveilleuse" au 23 Charreau des Capucins sur les hauteurs de Dinant (www.lamerveilleuse.be). Cet hôtel est installé dans l'ancien Couvent de Bethléem. Nous y prendrons le repas du midi entre copains dans le cloître avec une bonne Leffe.

Nous poursuivrons la découverte de ce lieu avec la visite de la Maison de La Leffe.



De ce merveilleux endroit, nous partirons pour une balade autour et dans la vallée de la Molignée. Si je ne m'abuse, Maredsous est dans la vallée de la Molignée...





Nous prendrons le souper et logerons à l'hôtel Les Jardins de la Mollignée (www.jardins.mollignée.com) à Anhée. En plus d'un repos salvateur, nous y prendrons le petit déjeuner continental avant le départ pour la

seconde journée.



Lors de cette journée découverte, nous visiterons le musée de la base aérienne de Florennes (www.museespitfire-florenne.be). Je devrai vous demander de lever le voile au préalable sur la vie privée de votre voiture afin de faciliter l'entrée à la base...

Après avoir visité le musée, nous passerons par l'Abbaye de Scourmont avant de nous rendre dans un restaurant typiquement chimacien à Lompret.

<http://www.beauxvillages.be/deguster/restaurants/eau-blanche>



Ce restaurant hautement connu dans la région nous ouvrira sa terrasse en bord de l'Eau Blanche si le temps le permet pour déguster des escavèches ou du lapin à la chimacienne voire un autre plat typique de la région.

Merci d'effectuer votre inscription pour, au plus tard, le dimanche 24/12/2017 via le site www.cbac.be/Nx-Agenda.html ou d'envoyer votre bon de participation par fax au 04/275 49 31. Ne pas oublier de verser votre participation sur le compte du CBAC pour la

confirmer afin que je puisse effectuer les réservations nécessaires à temps. Le paiement par banque est obligatoire. Votre inscription sera validée uniquement après réception de votre acompte de 150€. Passé le 24/12/2017, contacter l'organisateur pour confirmation sinon l'inscription sera refusée. La participation à ce week-end est limitée à 15 équipages.

Nom & Prénom : participera à la Balade « D'une abbaye à l'autre... »

.. Adulte(s)	350,00€ par couple €
.. Adulte	203,00€ en chambre seul €
TOTAL GENERAL	 €

et verser cette somme sur le compte BE29 3100 9756 0464, du CBAC avec mention « D'une abbaye à l'autre.... » votre acompte de 150€ pour le 24 décembre au plus tard.

Date :

Signature



CBAC rue des Awirs, n°8, 4400 Flemalle, fax : 04/275 49 31, www.cbac.be